

Autour de la table de Shabbat n°320, Ki Tissa



Souriez, vous êtes filmés...

Notre Paracha dévoile une page noire de l'histoire juive. En effet, notre section relate la faute du veau d'or. On se souvient, dans la Paracha "Ytro" est exposée notre arrivée devant le Mont-Sinaï, trois mois après la Sortie d'Égypte. Le peuple campera devant la montagne Sainte le premier jour de Sivan. Le 6 du même mois, Haquadoch Barouh Hou énonce à tout le peuple et pas seulement à Moché Rabénou les 10 commandements. C'est durant cette période que l'on prendra le statut de « juif » grâce, entre autre, à l'immersion au Miqvé et à l'acceptation des Mitsvots. Le lendemain de ce grand événement, nous sommes donc le 7 Sivan, Moshé montera sur le Mont-Sinaï pour recevoir les Tables de la loi gravées par D.ieu. Avant de partir, Moshé prévient le peuple qu'il part pour quarante jours. Le délai passe, et le peuple ne voit toujours pas Moshé revenir de la montagne sainte (du 7 Sivan jusqu'au 16 Tamouz, il y a 40 jours. Seulement le décompte de Moshé ne comprenait pas la première journée). C'est alors que le Satan "embrouillera" les esprits et fera descendre sur le campement la brume et les ténèbres. Au loin, dans le ciel on pouvait apercevoir la forme d'un cercueil... Il n'y avait pas de doute, c'était celui de Moshé Rabénou qui venait d'expirer. Le Erev Rav, la population égyptienne qui a suivi la communauté à sa Sortie d'Égypte, encouragea les bné Israël à exiger de Aaron qu'il fabrique une statue, le veau d'or, qui **aura fonction de "capter" les énergies célestes et de diriger le peuple dans son avancée dans le désert**. Aaron fera tout pour ralentir la marche des fautifs, car il savait que Moché devait revenir très prochainement.

Il demanda d'amener des bijoux en or. La récolte fut plus rapide que prévue car bien que les femmes refusèrent de céder leurs bijoux les hommes donnèrent les leurs. L'or accumulé sera jeté dans le feu et il en sortira un veau d'or vivant... Moché redescendra le lendemain, le 17 Tamouz, et verra la catastrophe : des hommes et des femmes dansant devant cette nouvelle idole. C'est alors qu'il **prendra l'initiative** de briser les Tables de la Loi car le peuple n'était plus apte à recevoir ce don Divin. Hachem menacera le Clall Israël d'une terrible punition, l'extermination. Mais, Moshé prendra la défense du peuple en faisant de grandes prières. Suite à ces troubles, la tribu de Lévy prendra le glaive et tuera tous les auteurs sur lesquels pesaient des témoignages. Il y en aura 3000. De plus Hachem enverra une épidémie pour frapper ceux qui avaient fauté en catimini, sans témoins. Moshé montera deux fois 40 jours à partir du 18 Tamouz sur la Montagne pour plaider en faveur du Clall Israël et c'est au bout de 80 jours qu'Hachem donnera son pardon à la communauté, soit le jour de Kippour.

Seulement la faute ne sera pas si facilement effacée. Le verset dit : "**Le jour où Je vous punirais... Je leur demanderai compte de leur faute**" (32.34). Rachi enseigne sur ce verset, que pour toutes les générations à venir, lorsqu'elles viendront à fauter, Hachem fera payer un peu de la faute du veau d'or. Il n'existera pas de punition à l'avenir où il n'y aura pas d'expiation de la faute du veau d'or.

Le Rav Gamliel Rabinowits Chlita (Tiv Hakéhila 3. "Ki Tissa") pose une question. Quel rapport existe-t-il entre l'épisode du veau d'or du désert et les autres fautes du Clall Israël ? Pourquoi Hachem rajoute à chaque punition, à travers les générations futures, une parcelle de sanction liée à la faute du veau d'or ?

La réponse sera, que tout péché marque un manque de foi en D.ieu. Un croyant sait que nos actions sont inscrites dans le ciel. Il n'existe pas d'oublis devant le Créateur et même un épisode fâcheux qui a pu se produire il y a 30 et 40 ans en arrière reste gravé dans les cieux à moins que l'on ait fait Téchouva entre temps...

Pour la petite histoire, et je sais que mes lecteurs en sont friands, l'Admour le Rav de Kopitchnits est venu d'Amérique dans les années 60 en Terre Sainte à l'occasion du mariage d'un petit fils. Une fois il sortira de chez son hôte accompagné du Rav Chlomo Zalman Auerbach Zatsal qui était déjà **un grand Talmid Haham, décisionnaire de la génération**. Ils devaient attendre un taxi. Le Rav Auerbach tendra à l'Admour une chaise afin qu'il s'assoie, car il était bien âgé. Le Rav de Kopitchnits déclinera l'offre et dira, "Ce n'est pas honorable que je sois assis tandis que tu te tiennes debout (à cause de la Thora de son hôte). **Mon père m'a enseigné, que dans la vie il faut toujours se voir comme photographié du Ciel.**

Je ne veux pas qu'on me voit assis tandis que le Rav Chlomo Zalman se tient debout. Il est à noter que le Rav Auerbach était plus jeune de 20 ans... Ce n'est pas de l'honneur de la Thora que je sois assis". Fin de la courte anecdote, qui nous apprendra qu'il existe encore des gens sur terre qui possèdent cette foi simple que nous sommes filmés 24/24h 7/7j, non par les satellites de l'armée américaine ou européenne, mais de bien plus haut. Revenons à notre développement. Lorsque, à Dieu ne plaise; un membre de la communauté trébuche dans telle ou telle action, par exemple d'émettre sur son ami des paroles calomnieuses ou faire une entourloupe cela montre un manque certain de foi en cette vérité éternelle qu'Hachem scrute les pas de l'homme car s'il (l'homme) avait su que des "Oreilles Saintes" l'écoutaient, il n'aurait jamais parlé de cette manière. Ce même phénomène existe au niveau de la communauté dans son ensemble. Lorsque tout un public baisse dans l'application des Mitsvots par exemple qu'une partie de la population se rapproche du courant réformiste qui

développe l'idée que l'on peut être bon juif sans le détail des Mitsvots. Par exemple le jour du Shabbat on n'a pas besoin de s'interdire de prendre la voiture, de trier etc... Ou encore de considérer que les gens qui se dévouent à l'étude de la Tora sont des parasites de la société moderne **à Tsion, Qu'Hachem nous garde de telles pensées, D.ieu qui est Miséricordieux** se retient de punir. Seulement lorsque la goutte tombe et fait déborder le vase à l'exemple de l'abandon totale des Mitsvots au début du 20ème siècle en Europe alors le couperet tombe et l'attribut de justice stricte s'abat dans le monde (Lo Alénou), comme la Shoah des années 40 et peut-être les Tsunami de l'Orient lointain ou du Covid 19 que D.ieu nous en préserve. Or, notre Paracha nous apprendra que derrière chaque punition collective il existe un peu de la faute du veau d'or qui est expiée (Guémara Sanhédrin 102.) car **toutes ces fautes ont un dénominateur commun : le manque de foi en Hachem qui dirige les pas de l'homme.** Exactement à l'image de ce qui s'est passé pour la première fois dans le campement juif au pied du Sinaï, lorsque une partie du peuple a conféré à une statue en or (un objet métallique) des pouvoirs surnaturels qui devaient les aider dans leurs destinés et qui entraînera la grande colère Divine. A cogiter...

Choisir la Main de D.ieu et pas celle des hommes

Notre superbe anecdote véritable est rapportée toujours par le Rav Gamliel Rabinowits Chlita au sujet d'un Tsadiq de Jérusalem, le Rav Chmouel Téfilinsky Zatsal. L'histoire remonte il y a 80 ans. A cette époque une très grande pauvreté régnait en Terre Sainte. Une année, quelques temps avant la fête de Pessah, la maison de Reb Chmouel était démunie de tout. Il n'y avait rien à proposer à la maisonnée pour préparer dignement les jours de fêtes. Ni habits, ni même nourriture (Matsots, vin etc.). A l'époque, la majorité de la population juive de Jérusalem vivait de petits métiers et étudiait la Thora dans des conditions des plus précaires. Quelques jours avant Pessah arriva dans la maison du responsable d'une caisse d'entraides du vieux Jérusalem (le Rav Aharon Katselboguen Zatsal) une grosse somme d'argent pour l'aide aux familles de la ville. Cette "Manne" provenait d'un généreux donateur habitant la Gola.

Le bruit de cette aide se répandit dans la ville et tous les pauvres se rendirent auprès de Reb Aharon. Reb Chmouel s'y rendit aussi pour recevoir sa part. Seulement avant de récupérer la somme d'argent, le responsable demanda à ce que chaque père de famille signe une lettre dans laquelle il remerciait le donateur. Sur ce papier était mentionné que les familles demandaient au bienfaiteur qu'il **continue son aide à l'avenir...** Reb Chmouel lira attentivement la lettre, tourna sa tête et déclara qu'il ne voulait pas signer un tel écrit, même au prix de perdre l'aide si indispensable pour les fêtes ! Il s'expliqua, "**Comment je peux placer ma confiance dans ce donateur et lui demander que dorénavant ma subsistance dépende de sa main ? C'est vrai qu'en ce jour, je suis arrivé à un point où je n'ai rien à offrir à ma famille. Pour cela je suis prêt à recevoir une part de cette aide. Seulement, demander son appui pour le futur afin qu'il continue à me soutenir, Hass Véchalom, en aucune façon ! Ma Parnassa (subsistance) dépend de la Main Généreuse de D.ieu et pas des hommes !**" Sa décision était prise, il ne signera pas. Le secrétaire, de bon cœur, rédigea une deuxième lettre dans laquelle il remerciait le donateur mais ne faisait aucune allusion aux jours futurs et à son aide potentielle. Fin de l'anecdote. Cela nous montre comment les Tsadiquims du Clall Israël envisagent les difficultés de l'existence en particulier celles de la Parnassa. Ils le savent pertinemment : **les aides diverses proviennent du Maître du Monde (par l'intermédiaire de donateurs). C'est Lui qui envoie avec beaucoup de Miséricorde la subsistance à toutes les créatures et en particulier à ceux qui Le craignent. En aucun cas, les Tsadiquims n'accepteront de donner la préséance aux êtres de chair et de sang sur leur foi et la confiance qu'ils portent en D.ieu.**

Et on n'aura pas besoin de vivre à Jérusalem d'il y a 80 ans où vivaient alors de grands Tsadiquims, pour avoir la certitude d'être aidé par Hachem. Même de nos jours, c'est cette même foi pour avoir la certitude d'être aidé par Hachem.

Coin Hala'ha : Après la bénédiction "Hamotsi" on devra consommer immédiatement le pain sans faire d'interruption. Dans le cas contraire, si on a parlé même dit un seul mot (où même de répondre "Amen" à la bénédiction de son voisin) entre la bénédiction et le fait de manger (du pain) on devra refaire la bénédiction. Si notre parole **est liée au repas**, comme dire "apportes du sel à table" ou "amènes le couvert à notre invité", il ne sera pas nécessaire de refaire la bénédiction du "Motsi". Après avoir avalé la première bouchée, même sans avoir mangé un "Cazait" de pain il n'y a plus d'interdit (de parler). Si on a juste commencé à mâcher le pain on évitera de parler, mais à posteriori on ne refera pas la bénédiction.

Shabbat Chalom et à la semaine prochaine Si D.ieu Le Veut David Gold

Une grande Bénédiction à la famille Lelti et aux enfants pour leur soutien à la publication du feuillet, on leur souhaitera de la réussite dans l'éducation, la Parnassa et la santé.

Une bénédiction à Gérard Cohen et à son épouse et aux enfants pour leur soutien, on leur souhaitera de grandes réussites dans la Parnassa, la santé et l'éducation.

Et on n'oubliera pas de bénir tous les Avréhims (Collelmans) , Bahouré Yéchivots (jeunes qui étudient dans les Yéchivots) qui se donnent à fond dans l'étude de la Sainte Thora pour le plus grand bien de la collectivité, malgré tous les vents qui soufflent dans la société en Terre Sainte et dans le monde...Hazaq Hazaq Vénithazeq.

Pour tous ceux qui sont intéressés par une belle Méguila (Beit Yossef, 11 lignes) pour la fête de Pourim, veuillez prendre contact 9094412g@gmail.com